

Activités associatives



Les relations troubles de la FAO et de l'industrie des pesticides. Courrier au directeur de la FAO :

Suite à [l'annonce](#) au mois d'octobre 2020 du renforcement de la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'organisation internationale des producteurs de pesticides, *CropLife International*, pour rechercher de nouveaux moyens de transformer les systèmes agroalimentaires et promouvoir le développement rural par la voie de l'innovation et d'investissements sur le terrain, plus de 350 associations du monde entier, dont Justice Pesticides, ont [écrit](#) au directeur de la FAO, Mr. Qu Dongyu, pour lui faire part de leur inquiétude de voir se resserrer les liens officiels de l'organisation avec *CropLife international*, « une association commerciale représentant les intérêts des sociétés qui produisent et promeuvent des pesticides dangereux ». La lettre rappelle les principes devant guider la FAO, explicites dans le Code de conduite de l'organisation, entre autres son opposition à la promotion des pesticides dangereux, sous l'égide de ses grands principes comme le droit à une alimentation adéquate et à la santé. Le courrier a été remis à Mr. Qu Dongyu le 19 novembre 2020 par la directrice de PAN-Asie Pacifique, Sarojeni Rengam, qui est également administratrice de Justice Pesticides.